

A Calumet

Nos bons amis et sociétaires de Calumet garderont sans nul doute un agréable souvenir de la journée du 25 juillet 1909, car grâce à un zèle infatigable et à un travail bien organisé, ils ont réussi à obtenir pour leur coquet petit village une succursale de l'Union St-Joseph qui commence avec un effectif de 61 membres et dont l'installation a eu lieu dimanche le 25 juillet. L'assemblée à cette fin avait lieu dans la salle de l'école, gracieusement mise à la disposition des membres de l'Union St-Joseph. La presque totalité des membres étaient présents à la fête. Voilà qui augure bien pour le succès futur de ce Conseil composé de gens dévoués et résolus qui n'oublieront certainement pas la promesse faite, aux représentants de l'Exécutif, de recruter 25 à 30 nouveaux membres d'ici à quelques mois. Après constatation du bon travail fait, nous sommes convaincus que le succès couronnera leurs efforts.

M. C. S. O. Boudreault, inspecteur général, présida à l'installation assisté de J. A. Patry, d'Ottawa. Aux applaudissements, les officiers de cette nouvelle succursale prirent place sur l'estrade dans l'ordre suivant :

Chapelain, Rév. M. Gason de Grenville ; président, J. E. Girardeau ; 1er vice-prés., H. Girardeau ; 2ème vice-prés., H. Quesnel ; secrétaire, Alph. Cayer ; receveur trésorier, Emery Villeneuve ; visiteurs des malades, Rév. J. C. Paré, Pointe au Chêne, Jean Girardeau et H. Gagnon ; comm. ord., J. Bouchard ; censeurs, J. Racine, W. Villeneuve, Aldéric Cayer.

L'installation terminée, M. le Président Girardeau invita M. Boudreault à adresser la parole. M. Boudreault félicita les nouveaux officiers et fit d'une manière éloquente l'historique de la société. Il profita de cette occasion pour donner à tous des bons conseils, propre à assurer le bon fonctionnement du nouveau bureau. Il remercia d'une manière particulière les dames qui ont grandement contribué par leur encouragement à l'établissement du Conseil et qui vont dans l'avenir assurer son maintien. Le discours de M. Boudreault a été littéralement haché par les applaudissements. M. le Président invita ensuite M. J. A. Patry à adresser la parole. Celui-ci s'est déclaré heureux de constater l'enthousiasme de ces messieurs de Calumet et les a encouragés à continuer leur bon travail. Il a fait ensuite quelques remarques fort judicieuses sur les avantages offerts par nos sociétés de secours mutuels et en particulier par l'Union St-Joseph du Canada. M. J. A. Patry a été très applaudi. Plusieurs dames étaient présentes à l'assemblée, parmi lesquelles nous avons remarqué Mme J. Edw. Girardeau, Mme Emery Villeneuve, Mme Jean Girardeau et Mme J.

Bouchard. L'assemblée se termina après quelques paroles de remerciements du Président, M. J. Edw. Girardeau, à l'adresse des représentants de l'Exécutif. Somme toute, ce fut une belle fête dont tous garderont un bon souvenir. Succès à ces braves de Calumet !

Les assemblées de ce Conseil auront lieu le 1er dimanche de chaque mois et ce Conseil sera connu sous le nom de "Conseil Local St-Joseph de Calumet."

La St-Jean-Baptiste à Sturgeon Falls

On verra, par le compte-rendu suivant de la célébration de la St-Jean-Baptiste à Sturgeon Falls, le 1er juillet dernier, que le patriotisme canadien-français est bien vivant dans Ontario.

La fête a commencé par une grand'messe solennelle, chantée par le Rév. Père L'Ecuyer, de Verner, assisté des abbés Chapleau et Dupuis. C'est M. le curé Côté, de Chelmsford, qui a fait le sermon de circonstance. Il s'est appliqué à démontrer la nécessité de l'union des Canadiens français pour défendre leurs droits. Comme par le passé, a-t-il dit, si le peuple canadien-français demeure fidèle à sa religion et à ses traditions, il remplira la mission que Dieu lui a choisie. Le prédicateur demanda aux mères de famille de toujours parler le français au foyer domestique. La quête fut faite par le Président M. Albert Trudel et Mme Trudel, ainsi que par Messieurs et Mesdames Aubin, Michaud et Mangeau. Après la messe se forma la procession. M. J. Prieur en était le directeur. Voici le détail :

1. Drapeau St-Jean-Baptiste porté par trois membres de la St-Joseph, suivi de quatre cavaliers, représentant Frontenac par Frère Mayer, Champlain par Ernest Damboise, DeSallaberry par Théo Legault et le Général de Lévis par Albert Vachon, tous des membres du Conseil No 12.

2. Fanfare. 3. Char, St-Jean-Baptiste par le jeune Villeneuve, fils de M. Jos. Villeneuve.

4. Drapeau Société St-Joseph, suivi de ses membres et officiers. 5. Chars allégoriques, 16 en tout, dont un de Verner traîné par 6 chevaux, représentant l'ancien cultivateur battant au fléau, etc. Le char de A. Séguin, représentant une manufacture de portes, char muni d'une machine à vapeur, mérite une mention spéciale.

6. Drapeau de la Société des Artisans Canadiens-Français, suivi des membres. Immédiatement après le drapeau de la Saint-Jean-Baptiste suivaient tous les jeunes enfants avec drapeaux français, canadien et anglais, de même qu'après le drapeau de la St-Joseph suivait le carrosse portant le Président général de l'Union St-Joseph du Canada, M. G. W. Séguin, avec MM. Dr Bédard, de North Bay,

Lévesque et Mangeau, ces deux derniers formant le comité de réception.

On défile par les rues King, Front, Main, Queen et John, jusqu'au terrain, arrivant là vers midi, et où le dîner fut servi par les dames de la paroisse.

Remarqués parmi le clergé, en outre de ceux déjà mentionnés, les Rév. Racette, de Blezard Valley, Roy, de Hanmer, Carrière, de Blind River, Dufresne, de Gow Gonda, Clément, de Verner, Nayl, de St-Charles, Lebel, de Sudbury, Thériault, de North Bay.

Toutes les rues où la procession a passé étaient balisées, de même que les maisons étaient décorées. Un arc de triomphe avait été érigé au coin des magasins Michaud & Lévesque et Mageau Serré Limitée, en triangle avec l'Hôtel St-Louis.

Dans l'après-midi, à deux heures, furent prononcés les discours.

Le Président, M. Trudel, en quelques mots bien choisis, a remercié le public et demandé au premier Président de la société St-Jean Baptiste, M. Z. Mageau, de Sturgeon Falls, de faire un discours et présider l'assemblée, ce que ce dernier fit avec plaisir.

Tout d'abord, M. Z. Mageau, remercia, au nom du comité d'organisation, les étrangers venus en grand nombre du Nouvel Ontario pour fournir leur concours à la fête. Il félicita tout particulièrement ses amis de Chelmsford, de Verner, de Cache Bay, de St-Charles, de Warren et de North Bay. Ensuite, il expliqua que M. Henri Bourassa avait été invité à venir lier connaissance avec les Canadiens-français du Nouvel Ontario, mais n'avait pu venir à cause d'engagements antérieurs. Dans son discours proprement dit, M. Mageau traita du patriotisme comme facteur propre à empêcher la désagrégation de la race, et à faciliter la résistance aux tentatives d'assimilation. Voici d'ailleurs quelques-unes de ses paroles :

"Commandons l'estime chez nos concitoyens de langue anglaise par notre bonne conduite et nos vertus sociales ! Les Canadiens sont bien doués, intelligents, entreprenants, courageux et énergiques : ce qui nous manque surtout ici dans Ontario, c'est une bonne organisation de tous les Canadiens-français. Il est bien beau de faire de chaudes accolades tous les ans au jour du ralliement, de réchauffer le patriotisme, de l'attiser, de le réveiller même chez ceux où il sommeille, mais si nous voulons arriver à des résultats pratiques, il nous faut trouver un moyen de nous unir plus étroitement, de nous connaître davantage, de faire connaître nos besoins particuliers. En cela, nous ne ferions qu'imiter nos amis les Anglais et les Irlandais, qui savent si bien s'organiser.

"Que le mot d'ordre de l'avenir soit : En avant l'organisation des forces canadiennes françaises ! En avant le Congrès national qui doit

avoir lieu à Ottawa vers la mi-septembre ! En avant l'école bilingue ! C'est là que nous formerons la génération qui pousse, c'est là que nous outillerons nos fils et nos filles pour l'avenir. Que ce soit donc le motto du présent."

L'orateur a terminé son discours par une douce pensée à la France, la vieille France, et par un tribut de loyauté à l'Angleterre.

Les orateurs suivants furent : M. Aubin, M. Limoges, de Verner, M. le Dr Bédard, de North Bay, M. Gordon, député, qui parla en anglais, M. le curé L'Ecuyer, de Verner, et M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada.

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause du peu d'espace dont nous disposons, fournir un résumé de ces discours, qui furent très applaudis et qui méritaient de l'être. Le discours du Président général de l'Union St-Joseph du Canada fut surtout très goûté, parce qu'il s'inspirait d'un patriotisme vigoureux.

Le public alla ensuite s'amuser aux courses de chevaux.

Le soir eu lieu un concert qui remporta un grand succès. On joua "Le Maître de Forge."

Bref, on se souviendra longtemps de la célébration de la St-Jean-Baptiste de 1909 à Sturgeon Falls.

REMERCIEMENTS.

Russell Road, 1 juillet.—Vous trouverez ci-inclus un reçu pour le chèque de \$1,000. que vous m'avez envoyé en paiement de la police de mon mari défunt. Je vous remercie sincèrement pour la promptitude dont vous avez fait preuve.

MADAME M. ROBERT.

Syng Inlet, North Ont, 1 juillet.—Reçu de l'Union St-Joseph du Canada la somme de cent soixante-quinze dollars, 1er versement sur la police d'assurance de Arthur Béchard.

H. CARON.

Ste-Anne des Monts, 10 juillet.—Reçu de J. Eust. Deccasse un chèque de l'Union St-Joseph du Canada No. E. 9443 au montant de \$140. pour décès et versement du B.C. de mon fils Arthur Dion au 3 juillet.

GEORGE DION.

Montréal, 18 juillet.—Merci, pour la réception de \$65.00 pendant ma maladie. Je comprends l'avantage de faire partie de votre belle association. Veuillez inscrire dans votre journal le "Prévoyant."

JOSEPH MICHAUD.

Cheneville, 17 juillet.—M. Willie Paquette me prie de vous remercier pour le paiement que vous lui avez fait de \$75.00 de bénéfices en maladie. Il a été malade durant quinze semaines et il a régulièrement reçu les secours auxquels il avait droit.

J. H. CHEVRIER.

St-Raymond, 19 juillet.—Reçu de l'Union St-Joseph du Canada la somme de \$100.00 pour décès de mon épouse, Valéda Rochette.

F. BOURGIA.

Capucins, 19 juillet.—J'accuse réception d'un chèque au montant de \$12.50 en date du 9 juillet 1909. Merci.

J. ART. ROY.